

administration

Un diplôme de secrétaire de mairie

À Poitiers, 37 étudiants ont intégré le diplôme universitaire Métiers administratifs territoriaux en milieu rural, créé pour répondre aux besoins de recrutement des secrétaires de mairie dans le Poitou.

Futurs hussards noirs de la République, « piliers de fonctionnement de nos communes rurales ». Pierre-Marie Pupion, directeur de l'Institut de préparation à l'administration générale (Ipag) de Poitiers, ne manquait pas de superlatifs pour choyer ses nouveaux étudiants. Lundi 30 octobre dernier à Poitiers, trente-sept personnes ont fait leur rentrée au sein du diplôme universitaire Métiers administratifs territoriaux en milieu rural. Une toute nouvelle formation qui a pour objectif de « développer le vivier de secrétaires de mairie » dans la Vienne et les Deux-Sèvres.



Quelque 37 étudiants, dont 35 femmes, ont intégré la première promotion du diplôme universitaire Métiers administratifs territoriaux en milieu rural à l'Ipag à Poitiers. (Photo NR, Édouard Daniel)

« Un métier essentiel, mais mal connu et mal reconnu »

« C'est une belle réussite », se félicite Édouard Renaud, président du Centre de gestion de la fonction publique. D'autant que « les collectivités ont, depuis des années, des difficultés à recruter ».

Alain Lecoine, son homologue des Deux-Sèvres, le constate aussi dans son département, où « 30 % des secrétaires de mairie ont plus de 55 ans ». « C'est un métier essentiel, mais mal connu et mal reconnu », assure-t-il.

Des formations courtes ont bien été mises en place, « mais il fallait les compléter ». Avec l'appui des associations des maires, des deux conseils départementaux et de la Région Nouvelle-Aqui-

taine, les deux organismes ont donc uni leurs forces et sollicité l'université de Poitiers pour la création d'un diplôme universitaire. « On ne pouvait qu'y répondre », assure Pierre-Marie Pupion. Malgré un calendrier très serré, la filière, d'une capacité de quarante places, a pu compter sur vingt candidats viennois et dix-sept deux-sévriens.

Durant huit mois, ces étudiants - trente-cinq femmes et deux hommes - auront 200 heures de cours, le lundi et le mardi, en alternance à Poitiers et Niort. Des enseignants-chercheurs et, surtout, des fonctionnaires territoriaux leur apprendront le cadre juridique et institutionnel des collectivités, les moyens humains, matériels et finan-

ciers, ou les outils de l'action publique. « Les missions sont très variées et nécessitent une grande polyvalence », souligne le directeur de l'Ipag, listant l'élaboration du budget, la

gestion des ressources humaines, la préparation des conseils, la maîtrise d'œuvre de projets, etc. Par ailleurs, ils effectueront deux stages dans une mairie

ou une intercommunalité : quatre semaines en janvier 2024, huit entre mai et juin.

Montée en compétences ou reconversion

Sur les bancs de l'amphithéâtre, les profils des étudiants sont variés. Il y a celles comme Cécile, agente administrative et secrétaire d'agence postale à Leigné-les-Bois, qui souhaite « monter en compétences pour passer sur un poste à temps plein ». Et celles qui sont en reconversion professionnelle. À l'image de Tiphaine, qui « a travaillé six ans dans un cabinet d'expertise comptable » avant d'être recrutée par la mairie de Civaux, ou Cindy, ex-professeure des écoles. « Secrétaire de mairie, c'est un métier enrichissant, on touche à tout, on est polyvalent », confie cette habitante de Saint-Aubin-le-Cloud qui, comme ses camarades, ne devrait pas avoir de mal à décrocher un emploi à l'issue de la formation.

Édouard Daniel

point chaud

Un projet de loi pour revaloriser le métier

Pour illustrer l'importance des secrétaires de mairie, Pierre-Marie Pupion a rappelé que ce métier est exercé « dans plus de 29.000 communes par 94 % de femmes ». Et prouve que le renouvellement des effectifs constitue un enjeu crucial, « un tiers des effectifs partira à la retraite d'ici 2030 », précise le directeur de l'Ipag de Poitiers. Le Sénat s'est d'ailleurs emparé de cette problématique. Le

14 juin 2023, la chambre haute du Parlement a adopté, à l'unanimité, une proposition de loi visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie. Un texte déposé par François Patriat, sénateur Renaissance de la Côte-d'Or, qui est désormais entre les mains de l'Assemblée nationale. Cette proposition de loi prévoit notamment « de recruter à temps complet des contractuels pour des emplois permanents de secrétaires

de mairie, d'instaurer une formation initiale commune et de prévoir la remise d'un rapport du gouvernement au Parlement en vue de la création d'une filière universitaire dédiée au métier de secrétaire et de secrétaire générale de mairie », énumère Pierre-Marie Pupion. La création du diplôme universitaire Métiers administratifs territoriaux en milieu rural par l'université de Poitiers pourrait donc faire école.